



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116669

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau des relations autorités-industries, l'Académie nationale de pharmacie préconise de mettre en place un partenariat bien compris entre industries et autorités (inventaire des doublons de la part des industries et adaptation des accords de reconnaissance par les autorités en prenant en compte une gestion efficace des conflits d'intérêts potentiels). Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116669

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)